

Œuvres admissibles

Le thème de l'exposition étant le Petit Format relié, tous les genres de littérature et les sujets des œuvres littéraires (contenant des illustrations ou non) seront acceptés.

Reliures de l'exposition

• Sont admissibles :

les reliures de création comportant un décor et respectant le format (in-12 voire in-16)

les coffrets à décor contenant un livre ou des gravures non nécessairement reliés.

• Ne sont pas admissibles :

les reliures inférieures à 10cm de haut

les reliures supérieures à 18cm de haut

les reliures supérieures à 15cm de large

les reliures et coffrets jansénistes (sans décor),

les reliures sur des livres blancs,

les reliures sur des BD, des albums photos ou de cartes postales

• Le choix de la structure, des techniques et des matériaux est entièrement libre.

• Les participants pourront présenter deux reliures, les organisateurs se réservant la possibilité d'en exposer une ou deux.

Participants

• Les relieurs professionnels et les relieurs amateurs de tous pays, membres d'ARA.

Conditions de participation

• Être à jour de sa cotisation 2023 auprès de son association ARA nationale au moment de l'inscription.

• Tarifs Membre

Acquitter un droit de participation de 80€ ou 120€ (pour une ou deux reliure(s) présentée(s))

Intégrer les frais postaux à hauteur de 10€ par reliure pour la France et 15€ pour l'international si je choisis le retour postal de ma / mes reliure(s)

• Tarifs réduits pour les – de 26 ans

Acquitter un droit de participation de 40€ ou 60€ (pour une ou deux reliure(s) présentée(s))

Intégrer les frais postaux à hauteur de 10€ par reliure pour la France et 15€ pour l'international si je choisis le retour postal de ma / mes reliure(s)

Paielements

Les règlements devront être effectués

• De préférence par virement bancaire

• Société Générale | IBAN : FR76 30003 03090 00037290976 47 | BIC : SOGEFRPP

• Ou par chèque bancaire payable en France à l'ordre de ARA France à

Sophie Tallon, Trésorière de ARA France

7, rue de la Croisée Verte

78240 Chambourcy

Envois des documents

• Envoyer le formulaire d'inscription imprimable ou téléchargeable (avec la copie du reçu si virement)

avant le **31 janvier 2023**

- de préférence par mail à tresorerie@ara-france.fr

- ou par courrier à Sophie Tallon, Trésorière de ARA France

7, rue de la Croisée Verte

78240 Chambourcy

• Envoyer la fiche descriptive imprimable ou téléchargeable (une par reliure) avant le **28 février 2023** (délai nécessaire à la mise en page du catalogue et des cartels d'exposition)

- de préférence par mail à contact@ara-france.fr

- ou par courrier à Prisca Joubert, Vice-Présidente Secrétaire de ARA France

1 rue du Château d'eau

27100 Le Vaudreuil

Envoi des reliures

• Les reliures, accompagnées obligatoirement du double de leur fiche descriptive, devront être envoyées sous un emballage extrêmement résistant pouvant servir à la réexpédition.

• Ne pas utiliser d'enveloppe d'expédition, qu'elle soit matelassée ou à bulles. L'expérience a montré que leur niveau de protection pouvait s'avérer insuffisant.

• Ne pas envoyer les chemises, étuis et boîtes, sauf s'il s'agit de boîtes de protection pour le transport et le stockage.

• L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des dommages subis pendant l'expédition des œuvres. Les dommages constatés à la réception seront signalés aux expéditeurs. Toute reliure abîmée ne sera pas exposée, si son état ne le permet pas.

- Vos reliures devront être envoyées par la Poste en Colissimo sans valeur déclarée

Aucun dépôt ou remise en main propre ne sera possible (sauf cas exceptionnel, contacter Dominique Dumont, Membre du Conseil d'Administration de ARA France et co-commissaire de l'exposition au 06 77 79 93 99).

Adresse d'expédition des reliures :

Dominique Dumont
SCI Baudin
13 rue Baudin
93100 Montreuil

Date limite de réception : **31 mai 2023** (aucune reliure ne sera acceptée passé ce délai)

Commission technique

- Une commission technique indépendante s'assurera de la qualité des reliures. Celles présentant des défauts d'exécution ne permettant pas leur exposition seront retournées à leurs expéditeurs. Les décisions de la commission seront sans appel.
- En cas de désistement, de non présentation ou de non exposition sur décision de la commission technique de sa/ses reliure(s), quelle qu'en soit la raison, le relieur ne pourra prétendre à aucun remboursement de son droit d'inscription.

Catalogue

- Un exemplaire du catalogue de l'exposition sera remis à tous les inscrits.

Assurance

- Les œuvres seront assurées dès leur arrivée à la Mairie du 6^e arrondissement de Paris, pendant la durée de l'exposition, par une assurance garantie tous risques sans franchise, selon la valeur d'assurance déclarée sur la fiche descriptive. En l'absence de valeur déclarée, la reliure sera assurée pour 200 euros.

Photographie et reproduction des reliures

- Sauf volonté contraire exprimée sur la fiche descriptive, les prêteurs s'engagent à autoriser la reproduction photographique et la publication de leurs œuvres dans le catalogue et sur tout support approprié pour la promotion de l'association et de l'exposition (Internet, presse, affichage, imprimés...).

Restitution des reliures

- Les œuvres seront restituées en main propre à la Mairie du 6^e lors du démontage de l'exposition, les 21 et/ou 22 septembre 2023 (à préciser). Elles ne seront réexpédiées en Colissimo qu'aux destinataires qui en auront fait la demande et versé les frais postaux.
- Les reliures non exposées, sur décision de la commission technique, seront restituées avant l'exposition dans les mêmes conditions,

Règlement

La signature du formulaire d'inscription vaut acceptation sans réserve des présentes conditions de participation.

Les organisateurs de cet événement vous prient de respecter impérativement les dates butoir de vos envois et vous remercient ainsi de participer au bon déroulement de ce projet.

Si malheureusement les délais n'étaient pas respectés, les organisateurs se réservent le droit de ne pas faire figurer dans le catalogue les œuvres reçues hors délai après le 31 mai 2023.

